

**BONNE
ANNÉE
2022!**

Village de
SOIGNOLLES
en-Brie

N°83
JANVIER
Deux-mille 22

BULLETIN MUNICIPAL

D'Yerres et d'aujourd'hui

VIE LOCALE

Conseil Municipal des Jeunes
Bienvenue à nos jeunes élus !



LE MOT DU MAIRE

Chères Soignollaises, chers Soignollais,

L'ensemble du Conseil Municipal et les membres du CCAS vous adressent, ainsi qu'à vos proches, tous leurs vœux de joie, bonheur, santé, prospérité et paix pour cette année 2022.

Il est primordial, à mon sens, de casser l'isolement de nos aînés et des personnes fragiles en cette période extrêmement difficile. Renouons le lien social, le lien familial et le lien amical avec toutes les précautions que chacun jugera utile de mettre en place.

Je tiens à remercier personnellement tous les employés municipaux qui, encore une fois, ont fait preuve d'un très grand professionnalisme dans la gestion de cette crise interminable pour aider les élus locaux à soutenir nos habitants. Un bravo à nos agents des services techniques pour la superbe décoration de la cour de la mairie qui fait briller les yeux de nos enfants et aussi des plus grands. C'est un véritable artisanat d'art conçu dans les ateliers municipaux de la commune.

Et bien sûr, avec l'aide de nos associations, de nos bénévoles et du tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes, nous animerons notre village tout au long de cette année si, évidemment, cela nous est autorisé. Nous vous proposerons entre autres: la chasse aux œufs, la fête de la musique, la fête de l'école, la fête du village, le feu d'artifice, la fête du centre de loisirs, etc... sans oublier les sorties, les après-midi jeux, la galette des rois, l'accès aux livres et les animations pour nos aînés. Je vous laisse découvrir tout cela en feuilletant le bulletin municipal.

Je donne la parole au 2^e adjoint au maire, chargé de la communication et de l'urbanisme, Monsieur Matthieu VERHEYDEN.



Pour bien commencer cette année, la Commission Communication a mis en ligne le nouveau site internet de Soignolles-en-Brie. Pour ce faire nous avons pu profiter de la refonte de celui de notre Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Tout en maîtrisant les coûts nous avons pu choisir un nouveau site plus pratique, plus moderne, calqué sur l'architecture de celui de notre communauté de communes. Il sera ainsi plus aisément pour les habitants de passer d'un site à l'autre, renforçant la cohésion de notre territoire.

Place maintenant au bulletin municipal, puissiez-vous y prendre autant de plaisir à le lire que nous à l'écrire et bonne année 2022!

Matthieu VERHEYDEN.

2^e adjoint au maire, chargé de la communication et de l'urbanisme.

Je vous souhaite une agréable lecture, et au plaisir de vous rencontrer au hasard de nos promenades,

Bien chaleureusement,
Votre Maire.

Serge BARBERI

SOMMAIRE

Le mot du Maire	2
CCAS Aide à la garde d'enfants	4
Commission enfance jeunesse scolaire Escape Game	5
École de Soignolles-en-Brie Inscriptions	5
Commission des aînés Rentrée riche en activités pour les aînés	6
Patrimoine Eglise NOËL 2021 par Nicole VIBERT	7
CMJ Bienvenue au Conseil Municipal des Jeunes	8
CCBRC Convention Territoriale Globale	9
Noël des petits Soignolais Le Père Noël a répondu présent	10-11
Lettre au président de la république Courrier envoyé pour sauver l'église	12-14
SIETOM Un meilleur tri pour une meilleure gestion	15
Portrait Thomas Fournier "des racines à Soignolles et des ailes déployées"	16-17
Scrabble En direct de Barneau	18
Association AAPM Nouveau mandat, nouveau parcours pour la pêche	19
FCPE Objectif Noël	20
Associatif Actions des associations	21
Agenda-Divers Infos & partages récréatifs	22
Administratif Urbanisme, infos utiles, état civil	23



D'Yerres et d'aujourd'hui

Bulletin municipal d'informations
de la commune de Soignolles-en-Brie

Directeur de la publication: Serge BARBERI
Rédacteur en chef: Romain FROGER
Equipe de rédaction: Matthieu VERHEYDEN,
Nicole VIBERT, Jérôme RAPILLARD, Julien RAMBAUD
Conception graphique: François CHRISTOPHE



Siège: Mairie de Soignolles-en-Brie 77111
Tirage: diffusé gratuitement à 1100 exemplaires
Dépôt légal: 95ARC063 ISSN 1268-4171
Impression: ITF Imprimeur

Toutes les photos présentes dans ce bulletin ont été mises gracieusement à disposition par leurs auteurs.
Illustrations : Envato Element, Adobe Stock.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CCAS)

Aide à la garde d'enfants

Depuis leur élection courant 2020, les administrateurs du CCAS se sont fixé l'objectif de soutenir les familles Soignollaises dans leur vie quotidienne, en complément des nombreuses actions historiquement réalisées à destination des personnes âgées. Deux projets sont nés de leurs réflexions :

La bourse au permis de conduire

Passeport pour l'emploi, la formation et la lutte contre l'insécurité routière, le permis de conduire est devenu incontournable. En janvier 2021, les membres du CCAS ont décidé de soutenir les jeunes Soignollais âgés de 18 à 25 ans dans cette démarche, en créant la bourse au permis de conduire. Quatre candidats se sont rapidement fait connaître, et tous ont été sélectionnés en mai 2021, après un entretien sur leurs motivations.

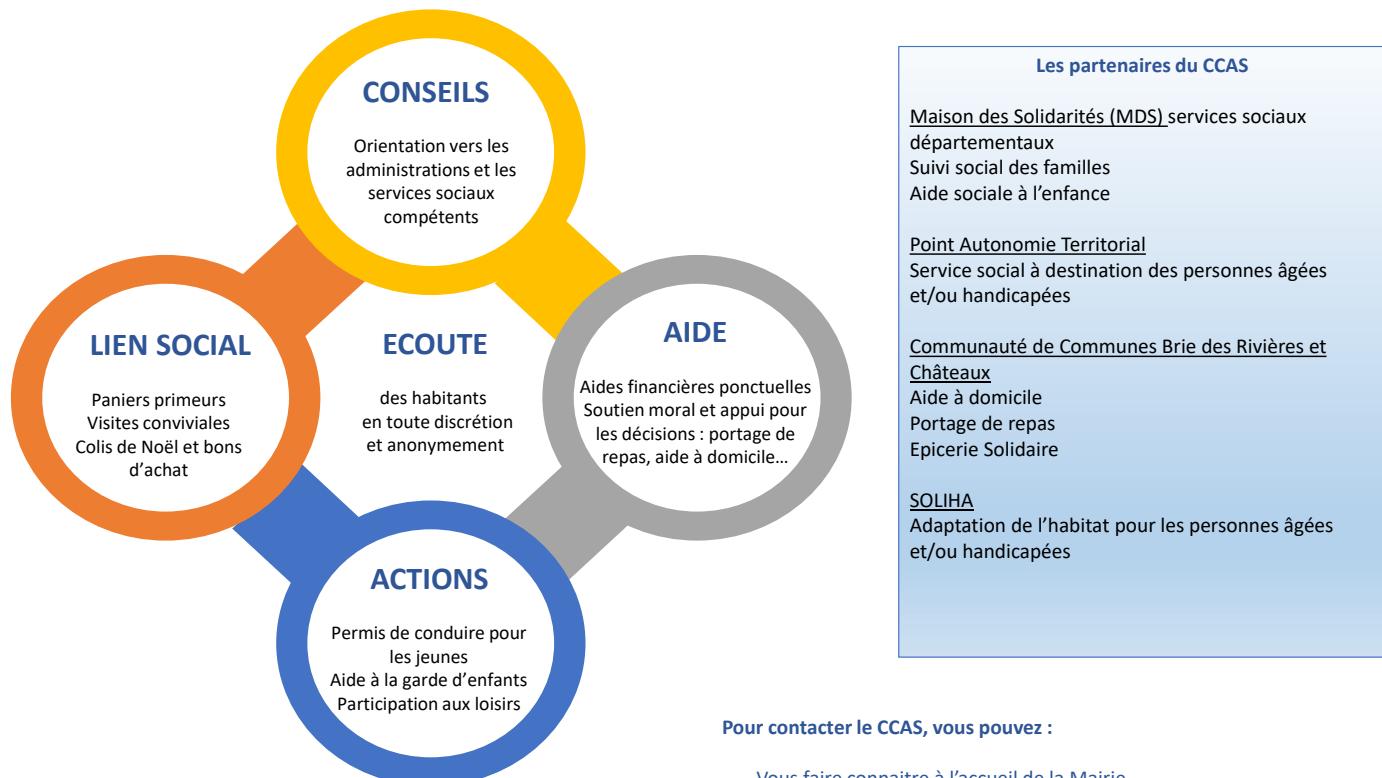
En décembre 2021, le bilan de l'auto-école est le suivant:

- Une jeune Soignollaise a obtenu son permis de conduire en octobre
- Deux autres jeunes de la commune ont effectué la moitié de leurs heures de conduite (10 heures environ)
- La quatrième candidate prend des leçons de code, et nous l'encourageons à persévérer.

Le soutien financier aux familles employant une assistante maternelle agréée

Lorsque les parents travaillent, le budget « garde d'enfants » des familles est particulièrement élevé les premières années. Par choix personnel ou parce que les structures d'accueil collectif font défaut sur le secteur, certains parents ont recours aux services d'une assistante maternelle agréée. Ce sont ces familles que les membres du CCAS ont souhaité soutenir en septembre 2021, en créant une allocation forfaitaire allouée sur critères de ressources. Après en avoir délibéré en décembre 2021, les membres du CCAS ont retenu les dossiers de 6 familles (8 enfants), qui pourront prétendre à une allocation forfaitaire de 41 ou 68 euros par mois et par enfant confié à une assistante maternelle.

Le rôle du Centre Communale d'Action Sociale (C.C.A.S)





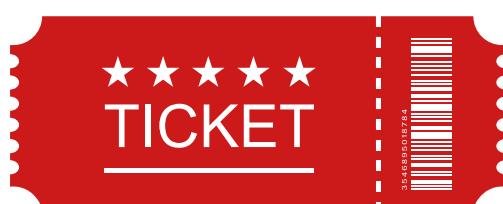
COMMISSION ENFANCE JEUNESSE SCOLAIRE

Escape Game

Feu Madame Duroy vous remercie...

Un drame horrible est arrivé samedi 25 septembre sur la place du marché du village. Heureusement, l'adjudant Pitou a su s'entourer d'une quarantaine des meilleurs jeunes enquêteurs soignollais pour découvrir en 60 minutes qui avait froidement assassiné la pauvre Madame Duroy.

C'est donc dans un esprit très convivial mais teinté de mystère que les apprentis détectives ont cherché des indices, analysé des pistes, confronté des preuves afin d'élucider ce meurtre. Un grand BRAVO à eux! Au vu des retours enthousiastes de cette première édition, l'équipe de la commission jeunesse réfléchit d'ores et déjà à un nouvel Escape Game, plus grand et ouvert à toutes les tranches d'âge. Alors, vous sentez-vous, à votre tour, une âme d'enquêteur ?



Des places de cinéma pour nos jeunes

La mairie offre une place de cinéma au Kinépolis de Servon pour les enfants et jeunes âgés de 6 ans (à partir du CP) jusqu'à 17 ans, habitant ou scolarisés sur la commune. Prévoir la présentation d'une pièce d'identité et/ou justificatif de domicile. Attention, nombre de places limitées.

ÉCOLE DE SOIGNOLLES EN BRIE

Inscriptions

Votre enfant est né en 2019 et fera sa rentrée à l'école maternelle de Soignolles-en-Brie l'année de ses 3 ans, soit en septembre 2022. Afin de préparer au mieux l'organisation de la prochaine rentrée scolaire 2022/2023, nous vous demandons de vous présenter dès à présent en mairie pendant les horaires d'ouverture afin de retirer le formulaire d'inscription.

Le dossier et les justificatifs devront être déposés avant le samedi 12 mars 2022 dernier délais.

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

NATIONALITE :



COMMISSION DES AÎNÉS

Rentrée riche en activités pour les aînés

Les ateliers

Les ateliers ont repris leurs activités depuis la rentrée de septembre. Les adeptes de jeux de société, les 1^{er} et 3^e mardis du mois, ont retrouvé leurs habitudes, heureux de se réunir à nouveau après de longs mois de fermeture. L'atelier bat son plein de 14h00 à 17h00.

Même horaire pour l'atelier tricot couture qui alterne les 2^e et 4^e mardis du mois. Les participants aiment échanger leur savoir. La bonne humeur règne, mais, malgré tout, il manque un spécialiste pour guider les participants afin de les faire progresser dans la technique. Appel aux amateurs !

Aquagym

La mairie a signé une convention avec le centre nautique l'Oréade de Brie-Comte-Robert pour ouvrir deux créneaux le vendredi de 14h00 à 16h30 pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Les inscriptions sont closes jusqu'en juin 2022. L'activité sera poursuivie car les participants apprécient le bien être apporté.



Initiation à l'informatique

Jean-Louis Laurent et Annick Kerguelen animent les après-midis du lundi de 14h00 à 17h00 hors vacances scolaires. Tous deux savent répondre à la demande spécifique de chaque participant. Ils savent aussi décontracter les débutants en les amenant à surmonter leurs blocages devant l'écran. Jean-Louis propose d'accueillir les personnes sur une demande ponctuelle, une difficulté à remplir un dossier ou une réponse à une administration. Si tel est votre cas n'hésitez pas à vous rendre à la salle informatique. Entrée par la salle des fêtes, côté cour de l'agence postale.

PATRIMOINE

Eglise NOËL 2021 par Nicole VIBERT



Je suis toujours debout. Je n'ai rien perdu de ma majesté et pourtant en y regardant de plus près mon clocher s'affaisse. A l'intérieur la charpente qui soutient ma nef ressemble à celle d'un vaisseau renversé.

Je tiens bon. J'attends sereinement l'aboutissement des longues batailles juridiques suivant irrémédiablement un accident majeur. J'attends le retour des bâtisseurs, des orfèvres de la pierre. Des visiteurs veillent sur moi. Certains viennent faire les relevés de curieux appareils qui étudient à chaque instant les moindres failles de mon chœur. D'autres emportent avec un soin infini des tableaux et objets d'art précieux à restaurer.

«La crèche irrite parfois pour le symbole chrétien. On peut cependant y voir aussi l'héritage d'une fête existant depuis les temps les plus reculés, dans cette partie du monde, à cette période de l'année.»

Les lumières des bureaux restent allumées très tard en mairie lorsqu'un volumineux dossier d'une complication époustouflante est à rendre annoté pour le lendemain. Personne là-bas ne veut me vouer à la démolition. Ce soir je me réchauffe. Mes vitraux s'illuminent, mon clocher malade se pare des plus belles couleurs. Et les voici revenus, sous mon porche, les personnages, délicatement découpés puis peints, somptueusement vêtus. Des mains habiles ont installé un magnifique décor.

Voici revenus les meilleurs jours de l'année. Quel bonheur de voir mes visiteurs réguliers se retrouver avec les habitants du village devant ma crèche pour l'inaugurer. Mon heure préférée est celle de la sortie de l'école quand les enfants viennent coller leur nez aux vitres.

La crèche irrite parfois pour le symbole chrétien. On peut cependant y voir aussi l'héritage d'une fête existant depuis les temps les plus reculés, dans cette partie du monde, à cette période de l'année. La fête vouée au soleil qui va renaître, faire grandir le jour, aider à mûrir les graines dans les champs et dans les ventres des mamans. Ma crèche un jour entrera peut-être entre mes murs. Parfois je me dis qu'elle est pourtant si bien à la porte, éclairant la nuit de sa douce lumière. C'est un moment d'arrêt suspendu, poétique, grâce à une œuvre d'art offerte au regard du passant.

Alors passez me voir et soutenez ceux pour qui je ne suis pas seulement un monument parmi d'autres. Ceux pour qui je représente un pan de leur histoire personnelle et de celle du village.



CMJ**Bienvenue au Conseil Municipal des Jeunes**

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées sur 2 jours. Le vendredi 19 novembre les enfants des classes primaires se sont rendus aux urnes accompagnés de leurs enseignants. Les agents municipaux des services techniques s'étaient au préalable mobilisés pour l'affichage et la mise en place de la salle des fêtes sur le modèle de toutes les élections. Le samedi 20 novembre ce fut le tour des collégiens d'exercer leur devoir civique.

Chaque classe d'âge s'est exprimée pour la liste entière. A l'issue du dépouillement les deux candidats de chaque groupe ayant recueilli le plus de voix ont été déclarés élus:

CE2: Olivia BEBERT et Lili-Rose BORRI

CM1: Scarlett ROUFFIAC-VIEIRA

et Sasha FROGER

CM2: Léa JUSTINO et Louis PEROT

6^e: Aélis BEZARD

5^e: Lucas JUSTINO et Jade CAPPELLARI

3^e: Lara PEROT

La cérémonie d'investiture s'est tenue le 8 décembre sous la présidence de Monsieur le Maire, Serge BARBERI. Les Jeunes élus ont procédé à l'élection de leur maire et ses adjoints.

Ont été élus:

Lara PEROT : Maire

Jade CAPPELLARI : Maire-Adjointe

Lucas JUSTINO : Maire-Adjoint

Léa JUSTINO : Maire-Adjointe



Le maire et les adjoints représentent le Conseil Municipal des Jeunes auprès du Conseil Municipal des adultes. Ils font le lien avec leurs camarades du village et les familles pour recueillir leurs avis sur leurs projets.

Madame Michèle PEYRON députée de la 9^e circonscription de Seine-et-Marne, présente à la cérémonie, a félicité les Jeunes conseillers de leur engagement. Elle les invite avec l'ensemble des candidats à une visite de l'assemblée nationale à partir du 1^{er} mars 2022.

Nous tenons à remercier tous les candidats pour leur participation. Nous espérons que cette expérience donnera envie à ceux d'entre eux qui n'ont pas été élus de se représenter dans 2 ans. Leurs projets ne sont pas abandonnés, ils seront portés par leurs camarades conseillers.



Lara Perot



Jade Cappellari



Lucas Justino



Léa Justino



Le saviez-vous? Députés et sénateurs portent leurs écharpes tricolores différemment des maires et conseillers municipaux, avec la bande rouge près du cou.

Convention Territoriale Globale

Nous avons été sollicités par notre communauté de communes, la CCBRC, pour répondre à différents questionnaires.

L'un d'eux concernait ce qui a été nommé la CTG. Il s'agissait d'élaborer une Convention Territoriale Globale avec la CAF de Seine-et-Marne. L'objectif est plus clair que tous ces sigles. Il vise à définir un projet territorial adapté aux besoins des familles, des enfants et des jeunes, de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants.

Afin de compléter l'analyse de l'offre et des besoins en direction des jeunes, il a également été décidé d'interroger directement les jeunes de 9 à 25 ans par le biais d'un questionnaire adapté. Cette étude sur le besoin des familles et des jeunes est très importante pour l'intercommunalité, mais aussi pour les communes. Elle permet de définir de nouvelles actions en fonction des besoins recensés qui pourront ensuite être financés par la CAF.

Dans notre commune le questionnaire à destination des jeunes a aussi été rempli par les enfants avec l'aide de l'équipe de notre centre de loisirs. Pour mener à bien le diagnostic partagé, nos conseillers municipaux des commissions petite enfance, enfance, et affaires sociales ainsi que notre équipe d'animatrices ont participé à des groupes de travail au sein d'ateliers participatifs. Il découle de ce travail la définition d'actions prioritaires à mener dont les choix seront votés par les maires et les élus du Conseil Communautaire et financés par la CAF. Les résultats complets des diagnostiques et les décisions prises par le conseil communautaire seront communiqués sur le site de la CCBRC.

Une consultation citoyenne sur les attentes de la population a aussi fait l'objet d'un questionnaire. En voici les résultats.

Les raisons prioritaires plébiscitées par les habitants pour s'installer sur le territoire sont:

- Le cadre rural et environnemental.
- La possibilité d'être propriétaire (81% de propriétaires de leur résidence principale sur la CCBRC contre 58 % des ménages métropolitains).
- La situation géographique car le territoire est proche de toutes commodités.



Les raisons principales qui pourraient conduire les habitants à quitter le territoire sont:

- Le développement démographique, l'insuffisance de services de proximité, d'offres médicales et la difficulté de circuler en transport en commun. Ce sont les faiblesses du territoire.

Parmi les besoins prioritaires en matière de développement économique, les habitants plébiscitent prioritairement:

- Le maintien, voir le développement de commerces de proximité.
- Des dispositifs de vente directe avec les marchés, les vendeurs ambulants, des projets pour faciliter l'accès aux producteurs locaux et aux circuits courts.

Parmi les besoins prioritaires en matière de préservation du cadre de vie, les habitants plébiscitent prioritairement:

- L'optimisation de la gestion des déchets ménagers et la lutte contre les dépôts sauvages.
- La préservation de la ressource en eau, de l'agriculture et de la biodiversité.
- La mobilité et les déplacements au sein du territoire.

Parmi les besoins prioritaires en matière de service à la population, les habitants plébiscitent prioritairement:

- L'accueil de professionnels de santé.
- Le développement d'une politique pour la jeunesse.
- Le développement des offres culturelles, sportives et de loisirs.

Plus d'informations : www.briedesrivieresetchateaux.fr

NOËL DES PETITS SOIGNOLLAIS

Le Père Noël a répondu présent

Après avoir réussi à échapper aux griffes et crochets des pirates de *Mystère Barbe Noire*, le spectacle offert par la municipalité pour les enfants de Soignolles, ces derniers ont pu se diriger vers les festivités proposées sur la place du marché afin d'apporter joie et partage en cette fin d'année. Pour le bonheur des petits et des grands le Père Noël est donc venu avec sa cargaison de chocolats et son photographe personnel afin d'offrir une jolie photo souvenir aux familles venues s'asseoir avec lui dans son traîneau.

Quelques stands de produits locaux et artisanaux étaient présents pour le plaisir des plus grands. Des marrons grillés, du chocolat et du vin chauds pour se réchauffer ; l'orgue de barbarie et la femme automate pour le plaisir de nos yeux et de nos oreilles ; une balade dans une superbe calèche ; l'équipe du centre de loisirs venu proposer des activités à nos chères petites canailles ; tout ceci a contribué à faire de ce 18 décembre une bien belle journée. L'équipe animation du village ainsi que l'ensemble des élus tiennent à remercier chaleureusement tous ceux et toutes celles qui par leur présence font vivre notre village.

Merci, et bonne année !





Photographies de Jérôme Rapillard

CHANTIER DE L'ÉGLISE

Lettre du Maire au Président de la République

Plus de dix ans après sa fermeture, la reprise des travaux de restauration de notre église n'est toujours pas envisageable. Les élus municipaux se battent avec les moyens techniques et financiers dont ils disposent mais la procédure judiciaire est enlisée. Il restait une carte à jouer : écrire au Président de la République. En voici la copie intégrale.

**MAIRIE**

Rue de Corbeil
77111 Soignolles-en-Brie
Tél.: 01 64 42 55 77

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint Honoré
75 008 PARIS

SB/HM

Soignolles-en-Brie, le jeudi 23 novembre 2021

Monsieur le Président de la République,

En qualité de Maire de la Commune de Soignolles en Brie, je porte auprès de vous le désespoir des habitants de ma commune, privés de leur église depuis 2010, et contraints à la voir se dégrader inexorablement.

Soignolles-en-Brie est un village Seine-et-Marnais de 2 000 habitants, dont l'église du XII siècle est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques.

En 2003, l'équipe municipale, soucieuse de la conservation de son patrimoine, envisage des travaux de restauration et un maître d'œuvre (architecte du patrimoine et expert judiciaire spécialisé en architecture) se voit confier la réalisation des travaux.

En 2008 et 2009, des injections de coulis sont réalisées au cœur des maçonneries sous la responsabilité de l'architecte.

Une fissure apparaît sur le contrefort nord de la façade ouest du clocher dès 2009. D'importants problèmes d'humidité sont constatés, aboutissant à la formation d'autres fissures.

En 2010, face à l'aggravation des désordres, un étayage de l'édifice est réalisé afin de garantir la sécurité. Mon prédécesseur prend alors la décision de fermer l'accès de l'Eglise par arrêté municipal.

www.ville-soignollesenbrie.fr

Le chantier est arrêté et le montant du fiasco est alors chiffré à plus de :

- 185 000 € pour la Commune,
- 120 000 € pour la DRAC
- 150 000 € pour le Conseil régional
- et 180 000 € pour le Conseil départemental de Seine et Marne.

Les nombreux échanges entre l'architecte, les entreprises et la Mairie sont restés infructueux, chacun se renvoyant la responsabilité des désordres.

Monsieur le Président, depuis 2010, les habitants sont privés de leur église. Les plus anciens se souviennent avec émotion des temps forts familiaux vécus au sein de cet édifice : mariages, baptêmes, enterrements, catéchisme, procession, messe de Noël ... Ils désespèrent de ne plus pouvoir avoir de messes funéraires.

C'est un peu de l'âme de leur village dont les habitants se disent privés et le cœur du village a perdu une partie de son activité.

Les offices sont organisés dans les Communes alentours.

Pour rendre l'Eglise aux Soignolais, j'ai sollicité le Préfet de Seine et Marne, la Présidente du Conseil Régional d'Ile de France, le Président du Conseil Départemental de Seine et Marne, le Président de la Communauté de Commune, la Fondation du Patrimoine, la Sauvegarde de l'Art Français, l'architecte des Bâtiments de France, l'Union des Maires 77...

Tous me renvoient vers un autre interlocuteur... plus qualifié, plus compétant...

J'ai donc décidé en 2017 d'engager une action en justice, pensant que cet ultime recours rendrait l'espoir aux habitants.

Mais après 5 années d'une expertise judiciaire qui a coûté plus de 48 000 euros aux Soignolais, l'expert a finalement rendu un rapport incomplet, privant ainsi le juge d'un élément primordial pour le jugement à venir : le chiffrage des travaux de réparation.

Un architecte mandaté par la commune a évalué le montant des travaux à plus de 3 millions cinq cent mille euros HT.

Ce montant est ubuesque, dépassant même le budget annuel de fonctionnement de la commune (2 436 906 prévus au budget prévisionnel 2021)

Mais l'expert judiciaire a également refusé d'intégrer ce chiffrage au rapport d'expertise final, et pour une raison que nous ignorons, le dossier de l'Eglise de Soignolles est renvoyé au Tribunal de Chalons-en-Champagne, sur décision du Président du Tribunal administratif de Melun.

Ainsi l'injustice perdure et la Mairie de Soignolles continue à payer des étalements, des études, une mise sous surveillance structurelle, des filets de sécurité, une maquette BIM, des honoraires d'architecte, le tout pour plus de 300 000 euros depuis 2011.

Je n'ai plus d'interlocuteur, mais je n'ai pas renoncé à me battre pour les habitants de Soignolles.

Après avoir demandé de l'aide aux services déconcentrés de l'état en Seine et Marne, aux collectivités locales et autres institutions spécialisées dans le patrimoine, Je n'ai d'autre choix que de vous demander d'intervenir, en dernier recours.

Si nous ne faisons rien, l'église de Soignolles s'écroulera, emmenant dans ses décombres l'argent public déjà investi à perte.

En tant que Maire, je ne peux l'accepter pour les paroissiens, pour les habitants attachés à leur patrimoine, et par simple respect de l'argent public.

Je serais ravi de vous accueillir à Soignolles, de vous faire visiter notre si jolie église même en l'état actuel, et d'ouvrir mes dossiers aux experts de vos services.

Ayant confiance en votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de toute ma gratitude et de ma très haute considération.

Serge BARBERI,
Le Maire de Soignolles-en-Brie



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Serge Barberi". It is positioned next to the official stamp.

SIETOM

Un meilleur tri pour une meilleure gestion

Tous les premiers samedis du mois la collecte des encombrants est réalisée sur notre commune par le SIETOM. Les déchets doivent être entreposés, sans gêner la circulation des piétons, la veille et non une semaine ou deux auparavant. Vous avez bien évidemment la possibilité de les emmener directement à la déchetterie d'Évry-Grégy-sur-Yerres - RD 35, Plaine du Bois de l'Érable, entre Mardilly et Limoges-Fourches.

Certains déchets ne sont pas collectés avec les encombrants (fenêtres, miroirs, peinture, etc...) et seront laissés sur place par les agents du SIETOM. Si certains de vos déchets n'ont pas été collectés il vous revient de les emmener par vos propres moyens en déchetterie. La mairie, par l'intermédiaire de ses agents communaux, ne peut se substituer aux devoirs de chacun.

Pour vous aider dans votre démarche voici un petit rappel.

Déchets autorisés :

Déchets volumineux provenant des ménages, qui ne peuvent être collectés ni en ordures ménagères, ni en collecte sélective. Volume limité à 1m³ par foyer.

Déchets interdits :

- Ordures ménagères
- Gravats
- Palettes
- Plaques de verre (fenêtres, miroirs, tables...)
- Déchets dangereux des ménages (peintures, solvants, acides, radiographies, cartouches, batteries...)
- Déchets d'équipements électriques et/ou électroniques
- Pièces automobiles
- Bouteilles de gaz, extincteurs
- Encombrants dont la taille et/ou le poids ne permettent pas la manipulation par les équipages



Gérer, recycler et valoriser les déchets



CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES

Pas de modification avant l'automne 2022



Pour tous renseignements : 01 64 07 99 75

Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères de la Région de Tournan-en-Brie
SIETOM 45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie - 01 64 07 99 75 - info@sietom77.com - www.sietom77.com

En ce qui concerne le bac jaune du tri sélectif, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver. Celui-ci n'accepte pas tous les types d'emballages plastiques. Une sélection doit toujours s'opérer suivant le détail contenu dans la revue du SIETOM n°51 de décembre 2021. Un mauvais tri à la maison occasionne une surcharge de travail au centre de Tournan-en-Brie et ainsi un surcoût supporté par l'ensemble de la collectivité. La prise en charge de tous les emballages est à l'étude pour l'année 2022.

Plus d'informations : <https://www.sietom77.com>



Thomas Fournier

Racines à Soignolles
et ailes déployées

Ancien terme lié aux boulanger, Fournier est un nom propre relativement commun en France et plus particulièrement à Soignolles où trois familles se disputent le titre. Thomas naît dans l'une des trois au milieu des années 80. Cela coïncide avec le début du lotissement de la Hardillièrre où s'installent de nombreuses familles avec de jeunes enfants. Dans un village encore assez rural, ce nouveau lotissement fait un peu figure de cité, une sorte de « Chicago-sur-Yerres » ! Mais pour Thomas c'est l'occasion de se faire un tas de copains dont certains sont toujours à ses côtés aujourd'hui. Soignolles-en-Brie leur offre un grand terrain de jeu naturel. Le tissu social est alors très développé, il y a de nombreuses associations : pétanque, judo, tennis, haltérophilie, comité des fêtes...

Il y a une vie foisonnante dans le village, surtout le week-end. Les jeunes qui rentrent de boîte de nuit attendent la première fournée du boulanger puis ce sont les anciens qui se retrouvent au bistrot après le vin de messe, à côté des enfants qui sirotent un chocolat chaud. Cependant, dans une communauté où tout le monde se connaît, il n'est pas toujours facile de faire des bêtises d'ados. D'autant plus quand vos parents soignent les trois quarts de la population locale...

Thomas passe ainsi une enfance paisible, étudie à l'école publique, et c'est en suivant une licence de lettres à la Sorbonne qu'il commence à s'épanouir. Il poursuit avec un Master administration publique. A la même époque Annie Lavot fait appel à lui pour rejoindre l'équipe municipale. Cela a du sens, il trouve très motivant d'essayer de transformer la vie des gens grâce à l'action locale, plus que par la politique nationale ; et il n'y a pas meilleur endroit pour ça que ce village où il a ses racines. Il y a une certaine continuité avec l'action de ses parents. Il cherche à redynamiser la vie locale, relance la fête de la musique.

Du côté professionnel Thomas devient directeur de cabinet du maire de Fontainebleau. Il apprend à cette époque son métier et acquiert une grande expérience qu'il partagera avec Serge Barberi qui lui propose d'exercer un deuxième mandat dans son équipe en 2014. Après avoir travaillé à la Région Ile -de-France où il était directeur de communication du comité régional du tourisme, il est désormais directeur de communication de la Région Rhône Alpes.

A seulement 35 ans Thomas a déjà une belle expérience professionnelle derrière lui et encore beaucoup de choses à accomplir. Il a surtout une bonne vision du monde qui l'entoure et reste très optimiste. Ainsi, pour lui, avec la réorganisation des modes de travail que nous observons aujourd'hui, les villages ruraux comme le notre ont une carte à jouer. Après avoir été privées de rapports sociaux les personnes ont besoin de recréer du lien via des activités, le milieu associatif mais aussi professionnel. De plus en plus de communes créent des espaces de « coworking » où l'on peut venir effectuer son télétravail dans un milieu plus studieux que son salon, où on peut rencontrer des personnes d'horizons différents. Cela peut déboucher sur de nouvelles opportunités professionnelles, voir amicales.

« avec la réorganisation des modes de travail que nous observons aujourd'hui, les villages ruraux comme le notre ont une carte à jouer »

Thomas Fournier vit désormais dans une autre région où il s'épanouit mais garde un lien très fort avec Soignolles-en-Brie. Il y puise ses racines grâce à une partie de sa famille qui y vit encore et ses amis d'enfance avec lesquels il garde un lien indéfectible.

LA P'TITE QUESTION « ANECDOTE » ...

Avez-vous une anecdote, un souvenir en lien avec Soignolles que vous aimeriez partager ?

Le mariage de ma sœur, Émilie. Cela symbolise mon attachement à Soignolles. En tant que conseiller municipal j'ai pu marier à la Mairie ma sœur aînée, mais aussi deux de mes meilleures amies que je connais depuis l'école maternelle. Elles sont toujours restées très proches et ça a été pour moi des événements inoubliables.

Thomas a choisi de revenir à l'école pour cette séance photo où il n'y avait pas de préau, ni de clôture, à son époque pas si lointaine...



Retrouvez le "making of" de la séance photo sur notre compte Instagram **soignollesenbrie_officiel**

SOIGNOLLES 77SCRABBLE

En direct de Barneau

L'année 2021 se termine pour laisser place à l'année 2022. Toute l'équipe en profite pour vous souhaiter une nouvelle année pleine de paix, de santé, de bonheur et de bonnes parties de scrabble dans notre club qui vous attend 1 rue de mont à Barneau (ancienne école).

Nous remercions le personnel technique de la mairie pour son aide efficace apportée lors de nos festivités (installation des tables, chaises, sono...) ainsi que la présidente de l'association et tous les bénévoles sans qui le club ne pourrait pas exister.

Cette année nous ne participerons pas au concours des écoles qui avait été annulé la saison passée par la ffscrabble. La situation sanitaire étant incertaine, l'entraînement se faisant dans les écoles avec des enfants, la finale dans une salle regroupant une quarantaine d'enfants sélectionnés... Nous espérons revoir tous ces futurs scrabbleurs et scrabbleuses bien vite !

S'est déroulé le samedi 6 novembre la phase 1 du championnat de France à Soignolles. Nous avons la chance d'avoir 2 scrabbleuses du club qualifiées pour la phase 3. Le 5 février prochain se déroulera **la ronde de Soignolles**. Le 20 mars le club participera aux qualifications interclubs.

Notre assemblée générale ayant eu lieu le 29 septembre 2021, nous sommes en mesure de vous donner les tarifs des cotisations : licence 35€ adhésion 35€.



IL EXISTE 2 FAÇONS DE JOUER AU SCRABBLE

- **Avec la classique** chacun joue avec les lettres qu'il possède pour le mot rapportant le plus de points, chaque joueur note ses propres points.
 - **En duplicate**, avec l'aide de l'ordinateur, tous les joueurs ont les mêmes lettres, le mot retenu est celui qui rapporte le plus. Il est alors placé sur le plateau mais les joueurs notent leurs points.
 - **Un mot de 7 lettres** est un scrabble et rapporte le total du mot plus 50 points, **un nonuple** 9 fois la valeur.
- Quelques termes :** simultanés clubs, simultanés régionaux, anagrammes, joker, scrabblier, scrabbleur, ODS 8...

Contact

Corinne Delaume (présidente)
06.70.26.42.43 – 01.64.06.72.35
scracoco77@gmail.com
Geneviève Delattre (présidente adjointe)
06.89.26.68.56 – 01.64.06.72.64
geneviève.delattre77@orange.fr

*Ouverture des portes le mardi et jeudi à 14h,
1 rue de Mont à Barneau.*



ASSOCIATION AAPPMA

Nouveau mandat, nouveau parcours pour la pêche

Suite à l'assemblée générale élective qui a eu lieu le 6 novembre 2021, notre équipe est repartie pour cinq ans de gestion et de développement de la pêche à Soignolles-en-Brie et ses environs. Pour plus de détail sur les événements et projets à venir, rendez-vous à la prochaine assemblée générale qui aura lieu le dimanche 6 février de 14h30 à 16h30 en salle polyvalente, rue de Champeaux à Soignolles.



Une rivière au fonctionnement naturel restauré

Après cinq ans d'études, de concertation avec les acteurs locaux, les riverains, ainsi que sept mois de travaux étendus sur deux ans, la restauration de l'Yerres et ses zones humides à Soignolles-en-Brie est terminée. Au total, c'est près de 1,5km de cours d'eau qui ont été restaurés, ainsi que deux hectares de zones humides, pour le plus grand plaisir des poissons ! En effet, avec les alternances de zones lentes, profondes et de radiers (zones peu profondes et rapides), il y a de quoi satisfaire toutes les espèces que l'on retrouve dans l'Yerres : carpe, tanche, gardon, brochet, chevaine, vairon, goujon... Quant à la zone humide derrière l'école, en plus de servir de zone d'expansion de crue pour limiter les inondations d'habitations, elle servira aussi de refuge aux poissons en période de crue et de zone de reproduction pour l'espèce repère de

l'Yerres : le brochet. D'ailleurs, durant les travaux, c'est près de 1,5t de poissons, représentant vingt deux espèces qui ont été capturés puis relâchés. Nous remercions les propriétaires qui nous ont permis d'étendre notre parcours grâce au partage de droit de pêche acquis durant le projet, ainsi que la commune qui a permis de mener à bien ce projet, le maître d'œuvre et l'entreprise pour leur professionnalisme et la qualité de leur travail.

Sans oublier notre chère Fédération de pêche de Seine-et-Marne qui a géré de manière admirable ce projet pilote sur le département et les partenaires financiers, dont l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la Fédération Nationale pour la Pêche en France, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour. Il n'y a donc plus qu'à attendre les beaux jours pour que la végétation reprenne, et tester ce «nouveau» parcours.



On en profite pour vous informer que les cartes de pêche 2022 sont disponibles au bar/tabac de Soignolles-en-Brie.



Pour plus de détails sur les travaux, rendez-vous sur le site internet de la fédération de pêche de Seine-et-Marne :

<https://www.federationpeche77.fr/4615-travaux-de-soignolles-en-brie.htm>



ASSOCIATION FCPE

Objectif Noël

Après une année scolaire 2020/2021 perturbée par la situation sanitaire, l'association des parents d'élèves de Soignolles-en-Brie a pu reprendre du service en ce début d'année scolaire.

Comme chaque année après l'élection des représentants de parents d'élèves en octobre, l'association a organisé un atelier de Noël destiné aux petits Soignollais. Objectif cette année : réaliser un calendrier de l'avent en forme de sapin de Noël. Le rendez-vous était pris le dimanche 28 novembre après-midi, où soixante-dix enfants ont répondu présent dans la salle des fêtes. Une dizaine de parents sont également venus récupérer le matériel des absents. Chaque enfant a ainsi pu décorer à son goût son sapin cartonné de 24 petits cadeaux. Une heure de réalisation en moyenne : patience, bonne humeur et belle ambiance festive ! L'animation fut une belle réussite.



Pour clôturer cette belle après-midi, un bon goûter a été offert par l'association. Chacun a ensuite été invité à coller une étoile personnalisée pour décorent deux fresques géantes que vous pourrez venir admirer à la bibliothèque et en mairie.

Opération « chocolats »

Début décembre, les sociétés Big Bennes et Dépolia nous ont renouvelé leur confiance afin de réaliser des ballotins de Noël destinés à leurs clients. Cette opération, en plus de la vente de goûters et de la subvention de la mairie, est particulièrement

importante pour l'association. Elle permet le financement d'une grande partie des activités de l'association pour une année. Le rendez-vous des bénévoles était fixé le mardi 30 novembre dès la sortie de l'école à 17h. Des parents sont passés tout au long de la soirée pour aider à la confection des ballotins. C'est aux alentours de 22h que nous avons terminé, finissant ainsi la commande de 3000 ballotins réalisés dans la bonne humeur.

Un grand merci à Big Bennes et Dépolia pour leur soutien, et à tous les bénévoles pour leur participation !

Sortie au marché de Noël d'Amiens

Le samedi 11 décembre 2021 a eu lieu la seconde activité de l'année scolaire : une sortie familiale au marché de Noël d'Amiens. Vers 7h45, deux bus

attendaient devant la place Mathilde Vivot de Soignolles. Le départ fut donné aux alentours de 8h15 pour un retour vers 19h. Cent personnes ont pu passer une journée en famille financée à moitié par l'association et profiter d'un goûter offert avant de repartir.

Enfin pour terminer l'année 2021, nous avons organisé notre traditionnelle vente de goûters à la sortie de l'école le vendredi 17 décembre. Pour cette dernière activité avant les vacances de Noël, les parents se sont mobilisés pour proposer un goûter composé de sablés de Noël, de jus de fruits et de chocolats. Un grand merci une nouvelle fois aux parents ayant participé à la confection des sablés qui ont régale tous nos enfants et parents.

L'année 2022 quant à elle commencera par l'organisation de la Boum pour les primaires du CP au CM2. Plus d'informations ainsi que le thème seront transmis dans les cahiers des enfants en début d'année.

En attendant de pouvoir swinguer et vous proposer de nouvelles activités, l'ensemble du bureau et des membres de l'association des parents d'élèves aimeraient souhaiter aux Soignollais et Soignollaises, petits et grands, leurs meilleurs vœux pour 2022.

ÉQUITATION

Encore une Soignollaise médaillée en Equifun

Scarlett Rouffiac Vieira a une vie bien remplie. En plus d'être une nouvelle conseillère municipale des Jeunes, elle pratique, depuis un an, aux écuries RV équitation d'Ozouer le Voulgis, l'equifun et le CSO avec sa ponette Quinette. Cette année, avec son entraîneuse Marjolaine Imhaus, elles ont décidé de relever le défi du *Grest Equifun Tour 2021* qui se déroule en plusieurs étapes pour se qualifier pour la finale.

Toutes nos félicitations à Scarlett qui a fini première d'Ile de France dans sa catégorie.



BIBLIOTHÈQUE

Accueil des Bébés Lecteurs

Marie-Jeanne et Delphine proposent des séances d'accueil de Bébés Lecteurs. Tous les petits de 6 mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte, parent ou assistante maternelle, profitent d'un bain de lecture plaisir. Les adultes accompagnateurs vivent un moment de découvertes et de partage avec une bibliothécaire et une professionnelle de la petite enfance.

Rendez-vous chaque 1^{er} lundi du mois à la bibliothèque de 9h10 à 10h.

LACIM

Des nouvelles de notre village-jumeaux: Tomodian

Nous avons reçu un courrier manuscrit de remerciement le 19 novembre nous disant en substance que leurs projets se déroulaient conformément aux besoins de la population. [...] depuis l'arrivée du projet et grâce à LACIM, nous avons la facilité de bien gérer et comprendre beaucoup de choses. On ne fait que dire merci LACIM [...]. Tous ces documents, si vous êtes sensibles aux actions de l'association, sont à votre disposition. Comme vous pourrez le constater, nos amis font de grands efforts pour réaliser les projets sur lesquels ils se sont engagés, avec l'aide que nous leur apportons. Les besoins sont encore nombreux et un grand merci à celles et ceux d'entre vous qui, fidèlement, apportez votre don chaque année. Nous continuons nos aides et en fin d'année nous espérons pouvoir présenter l'exposition-vente de l'association; ce qui, depuis deux ans n'a pu se mettre en place en raison, hélas des exigences sanitaires.

Renseignements & Adhésions: 01.64.06.61.92

ASSEND'S

Encore une soirée réussie !

Nous étions ravis de pouvoir vous présenter à nouveau cette année le concert Gospel et heureux de vous retrouver. Le public s'est montré très participatif. Nous avons inauguré ensuite la crèche qui s'est enrichie d'un nouveau personnage nouvellement arrivé.

Ce sont désormais de nouveaux projets pour 2022 que l'association pourra vous proposer. Afin de pouvoir vous faire admirer les œuvres qui auront fait l'objet d'une restauration et d'un travail minutieux, mais qui ne pourront être installées à Soignolles dans l'immédiat, une sortie « patrimoine » sera organisée. Une animation à l'occasion des journées du patrimoine est également en préparation. L'année se terminera avec la présentation de notre crèche qui d'année en année voit de nouveaux éléments l'embellir ainsi que, nous l'espérons, un autre concert.



Avec tous les vœux les plus sincères à toutes vos familles vers une nouvelle année pleine d'espérance.

AGENDA



Dimanche 13 février
14h00
CAFÉ CHANTANT

STREET ART

Retour en Image sur le travail de **Bryan Serrao** qui, après avoir redonné vie à nos abris bus de la Burelle et de Barneau, a poursuivi son travail poétique sur le mur du terrain de tennis.



Sur Instagram →
[@night.artdeco](#) et [@niak_one](#)

CONCOURS INSTAGRAM

Merci et bravo à ragnarok_0o pour cette très belle éclaircie au dessus de l'Yerres! Pour être publié dans le prochain bulletin municipal à paraître au mois d'avril, utilisez les deux hashtag **#soignollesenbrie** et **#soignollesconcours** avant le 25 mars.



COUPS DE ❤ DE LA COMCOM

Juste pour le plaisir de partager, voici une liste subjective des coups de cœur littéraires, musicaux et cinématographiques des membres de la ComCom. Découvertes ou redécouvertes, piochez-y à volonté.

LECTURES

- **22/11/63** de Stephen King
- **S'adapter** de Clara Dupont-Monod
- **La Mécanique du cœur** de Mathias Malzieu
- **Goldorak BD** de Xavier Dorison
- **Infiltrés** du collectif Hit the Road

PLAYLIST

- **L'âme des poètes** de Guillaume De Chassy et Elise Caron
- **Jigsaw falling into place** de Radiohead
- **Djôn'Maya** de Victor Démé
- **The song remains the same-Live at Madison Square Garden** de Led Zeppelin
- **Huricain** de Bob Dylan

FILMS

- **Les producteurs** pièce de théâtre mise en scène par Alexis Michalik
- **Captain Fantastic** de Matt Ross
- **Manhunter** de Mickael Mann
- **Interstellar** de Christopher Nolan
- **Breaking Bad** série de Vince Gillian

URBANISME - DÉCLARATIONS DES TRAVAUX

	Numéro de dossier	Nom du demandeur	Adresse des travaux	Type de travaux	Arrêté de la décision	Date
Déclaration Préalable	DP 077 455 21 00034	WILLIAUME BESNIER Martine	8 Ter rue de Champeaux	Modification de portail	Autorisation	29/07/2021
	DP 077 455 21 00035	PETIT Rémy	9 rue de la Gare	Isolation thermique	Autorisation	02/07/2021
	DP 077 455 21 00038	MARIE-CALIXTE	9 rue du Pont	Modification toiture et façade, ravalement	Autorisation	02/07/2021
	DP 077 455 21 00040	DORIGNY Michel	18 Allée du Prieuré	Modification clôture	Autorisation	02/07/2021
	DP 077 455 21 00041	MANSAT Grégory	13 rue Arthur Chaussy	Modification toiture	Autorisation	23/07/2021
	DP 077 455 21 00042	METRAL Laurent	12 rue du Pont	Ravalement façade	Refus	23/07/2021
	DP 077 455 21 00043	BERTACCHINI Arnaud	109 rue de Champeaux	Réfection toiture	Autorisation	16/07/2021
	DP 077 455 21 00044	FLAMENT François-Xavier	40 rue des Closeaux	Modification toiture	Autorisation	03/09/2021
	DP 077 455 21 00045	HUGOT Mikael	1 Allée des Gaudinons	Abri jardin 10,25 m ²	Autorisation	10/09/2021
	DP 077 455 21 00046	HENRI Gaëtan	13 rue de la Fontaine Saint-Martin	Modification de toitures	Autorisation	01/10/2021
Permis de Construire	DP 077 455 21 00047	BIAGGI Guy	28 rue de Corbeil	Abri de Jardin 20m ²	Autorisation	15/10/2021
	PC 077 455 21 00010	JACQUES Martial	29 Chemin des Rougettes	Maison Individuelle 108m ²	Autorisation	23/07/2021
	PC 077 455 21 00011	GENELOT David	7 B Rue de la Gare	Maison individuelle 148 m ²	Autorisation	03/09/2021
	PC 077 455 21 00014	GUILLIER Benoit	7 Allée des Prés	Maison individuelle 95m ²	Rejet Tacite	15/10/2021
	PC 077 455 21 00015	FREROT William	56 rue Arthur Chaussy	Maison individuelle 195m ²	Autorisation	15/10/2021
Permis d'aménager	PC 077 455 21 00019	GUINEBRETIERE Emilie	7 rue des Closeaux	Démolition et construction maison individuelle	Refus	03/09/2021
	PA 077 455 21 00002	SCI GROUPE JM	44 rue de la Planche	Lotissement de 1 lot à bâtrir	Autorisation	02/07/2021

ÉTAT CIVIL

4 NAISSANCES dont

FLAMENT Ella 18/11/2021

MARIAGES

BERTACCHINI Arnaud & AMESTOY Mélanie 22/05/2021
MESMIN Samuel et DE CASTRO Sandrine 23/10/2021

DÉCÈS

DERRAS Badra	01/10/2021
LEPAGE Bernard	13/10/2021
BREZINA Annette	22/10/2021
PERREUX Yves	09/12/2021

Mairie de Soignolles-en-Brie

Rue de Corbeil
77111 Soignolles-en-Brie
Téléphone: 01.64.42.55.77
www.ville-soignollesenbrie.fr

Horaires:

- Lundi, mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00
- Vendredi de 16h00 à 19h00
- Samedi de 09h00 à 12h00
- Fermée le mardi toute la journée

Agence Postale Communale

Rue de Corbeil
77111 Soignolles-en-Brie
Téléphone: 01.64.42.37.46
Horaires identiques à ceux de la mairie.

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

1 rue des petits champs
77820 Le Châtelet en Brie
Téléphone: 01.60.66.67.10
e-mail: accueil@ccbrc.fr
www.briedesrivieresetchateaux.fr

Bibliothèque municipale

Rue de Corbeil
77111 Soignolles-en-Brie
Téléphone: 01.64.16.00.47

Horaires:

- Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles sur www.ville-soignollesenbrie.fr ou à l'accueil de la mairie.

 [Facebook](#) Soignolles en Brie_officiel

 [Instagram](#) soignollesenbrie_officiel



Images extraits du compte Instagram du village

Prochaine parution prévue: Avril 2022

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel.
Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson